

Réf: Dossier N° : 49548

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « KOBAC »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA 2 ANONO, 25 BP 26
CIDEX 01**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 02 Mai 2018 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 14 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KOBAC » .

Objet: L'intermédiation d'affaires, la réalisation de tous travaux de VRD, tous travaux d'aménagement, de prestations diverses en génie civil et construction, l'aménagement foncier..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA 2 ANONO, 25 BP 26 CIDEX 01

GERANT: Madame KOFFI AMELAN CAROLE SYLVIA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12477 du 14/05/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11550 du 14/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

